

Le 23 février 2016

Le marché des essences en pleine mutation

Depuis la révision de la fiscalité des essences au 1er janvier 2016, le changement des habitudes de consommation des français est déjà visible ! La part du SP95--E10 dans les essences bondit de 34,3% en décembre 2015 à 36,1% en janvier 2016, son nouveau record (précédent record : 34,4% en janvier 2015).

Ces bons chiffres sur le SP95--E10, l'essence à 10% d'éthanol, s'expliquent par :

- un avantage prix compétitif du SP95--E10 sur le SP95 et SP98. En effet l'essence SP95--E10 est toujours la plus avantageuse dans chaque station où elle est distribuée (--4 cts à --5 cts par litre en moyenne par rapport au SP95 dans la même station*) . Le SP95--E10 convient à 94% des véhicules essence en circulation, selon la liste de véhicules garantis compatibles par les constructeurs, disponible sur www.e10.fr .
- une très large distribution du SP95--E10 partout en France. Il est déjà proposé par plus de la moitié des stations--service et le réseau continue de s'étendre.

Ces chiffres confirment que la France est en bonne voie pour atteindre l'objectif d'incorporation de 7% de bioéthanol dans les essences. Ce bioéthanol est produit essentiellement en France et économise 50% de CO2 par rapport à l'essence fossile.

*source : prix-carburants.gouv.fr au 27 janvier 2016

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol (en pur ou dans un dérivé) est incorporé à ce jour dans les essences en France jusqu'à 7,5% dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85

CONTACTS PRESSE : CORIOLINK

Xavier YVON – 06 88 29 72 37 – xavier.yvon@coriolink.com

Lisa OMARA – 06 52 25 07 66 – lisa.omara@coriolink.com